

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée Etienne Mimard - BTS - Production - Conception de produits industriels - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le dimanche 01 septembre 2024.

Lycée Etienne Mimard - BTS - Production - Conception de produits industriels - en apprentissage (40888)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée Etienne Mimard - BTS - Production - Conception de produits industriels - en apprentissage (40888)	Jury par défaut	Tous les candidats			

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Enseignement technologique ou professionnel	Notes	Essentiel
	Enseignements mathématiques et physique	Notes	Essentiel
	Enseignements lettres et LV	Notes	Important
	Origines du baccalauréat	Bac STI2D Bac Pro EDPI, TU ou MEI Bac général avec la spécialité SI	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthodes de travail	Fiche avenir	Essentiel
Savoir-être	Autonomie	Fiche avenir	Essentiel
	Capacité à s'investir	Fiche avenir	Essentiel
	Concentration en classe	Bulletins scolaires	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Lettre de motivation	Essentiel
	Intérêt pour la formation	Participation aux séquences d'information (JES, JPO, Rencontres,...)	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen	Fiche avenir	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STI2D

- Architecture et construction (EDS)
- Energies et environnement (EDS)
- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systèmes d'information et numérique (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Le classement des candidats sur ParcoursSup est obtenu avec une note. Cette note est le résultat d'un calcul.

La note finale est la moyenne de 4 notes :

1ere note : c'est la moyenne des notes de 1ère et terminale de l'élève. Les enseignements scientifiques et technologiques ont un coefficient 2

(coef 4)

2eme note : C'est le calcul d'une note résultant de la fiche avenir du candidat. La fiche avenir comporte tous les avis mis par le chef

d'établissement et le conseil de classe. Ces éléments sont :

Méthode de travail

Autonomie

Engagement citoyen

Capacité à s'investir

Capacité à réussir

(coef 2)

3ème note : C'est une note relative à la lecture des bulletins scolaires (coef 3)

4ème note : c'est une note relative à la motivation du candidat après lecture du projet motivé. (coef 1)

Chacune des notes a un coefficient différent pour le calcul de la note finale.

Traitement de la note : Les candidats sont classés. La CEV définit la limite basse à partir de laquelle les candidats sont refusés.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces

dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Bien lire le descriptif de la formation

Rédiger un projet motivé simple mais sincère ; Ce ne doit pas être un copier-coller d'une lettre type et une lettre de flatterie de l'établissement.

Relire et vérifier vos appréciations de votre parcours avenir.

Signature :

Francis GERARD,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée

Etienne Mimard